

MATINÉE DU DROIT DES ÉTRANGERS ET DE L'ASILE

18 NOVEMBRE 2022
DE 9H À 12H30

La protection temporaire mise en place en raison de la Guerre en Ukraine

Regards croisés d'universitaires,
d'avocats, d'acteurs de la protection
et de personnes protégées.

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE SUR

<https://my.weezevent.com/les-matinees-du-droit-des-etrangers-et-droit-dasile>

MAISON DE L'AVOCAT - 5 MAIL DU FRONT POPULAIRE, - 44200 NANTES

Programme séminaire

DU 18 NOVEMBRE 2022

8h30 Petit déjeuner d'accueil

9h00 Propos introductifs

- Délégué du bâtonnier de l'ordre des avocats du Barreau de Nantes
- Olivier Ménard, Doyen de la faculté de Droit et des Sciences Politiques de Nantes Université
- Gaëtan Cliquennois, Directeur du laboratoire Droit et Changement social

9h15 11h00 Les enjeux juridiques, politiques et pratiques de la protection temporaire

- **Le déclenchement de la protection temporaire au niveau européen**
 - **Le contexte politique**
Emmanuelle Néraudau, avocate associée du Cabinet Quai des Libertés
 - **Le contexte juridique**
Carole Billet, Maître de Conférences en droit public à Nantes Université

■ La mise en œuvre de la protection temporaire dans les Etats membres

- **Le cas de la France**
Vincent Souty, avocat au barreau de Rouen
- **Le cas de la Belgique**
Hélène Gribomont, doctorante de l'équipe de recherche EDEM (Université catholique de Louvain)

Pause

11h15 12h30 Acteurs de la protection et point de vue des personnes protégées

- **L'accompagnement associatif des personnes accueillies**
Association Les Eaux Vives
- **Témoignages**
 - Yuliia Romanenko, étudiante ukrainienne, bénéficiaire la protection temporaire
 - Jean-Baptiste Alix, anciennement enseignant en Ukraine et actuellement gestionnaire Pédagogique des Masters de Droit international et Européen à l'Université Paris Nanterre